

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 20 novembre 2024**

### TABLE DES MATIÈRES

M. M. LeBlanc

#### GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

#### PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

### LOGEMENT

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

M. Savoie

L'hon. M. Hickey

### SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

### TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

M. Coon

L'hon. M. Legacy

M. Coon

L'hon. M. Legacy

### ENVIRONNEMENT

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. LePage

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. LePage

### ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

### ÉCOLES

M. Oliver

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**M. M. LeBlanc** (Belle-Baie-Belledune, L) : Merci, Madame la présidente. Étant donné qu'il est d'usage de prolonger de 15 minutes la période des questions, nous sommes ravis d'accorder le temps additionnel, moyennant le consentement unanime.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Avons-nous le consentement unanime?

**Des voix** : Oui.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Oui.

[Original]

## GOUVERNEMENT

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Avant de poser ma première question, j'ai quelques félicitations à partager.

Félicitations à vous, Madame la présidente, à notre nouvelle première ministre, la première première ministre de l'histoire de notre province, à son Cabinet et aux parlementaires du côté du gouvernement. Mes dernières félicitations, mais non les moindres, vont à mes collègues de notre côté de la Chambre et aux députés du troisième parti.

[Traduction]

Madame la présidente, je commence par une question de procédure, compte tenu de mon expérience à titre de leader parlementaire à la Chambre, une fonction que j'ai été fier d'occuper pendant six ans. Au cours du mandat en question, nous avons instauré des mesures, notamment l'établissement d'un calendrier parlementaire, un élément qui, j'en suis conscient, a été mentionné hier dans le discours du trône, l'organisation de séances d'information à l'intention de l'opposition après qu'un projet de loi est déposé à la Chambre et la distribution des déclarations de ministres aux porte-parole de l'opposition en leur accordant suffisamment de temps avant que les ministres fassent les déclarations. Je crois que les initiatives mentionnées ont amélioré le fonctionnement de la Chambre. La première ministre peut-elle indiquer à la Chambre si le gouvernement a l'intention de conserver les mesures prises et d'adopter la même approche?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. C'est un honneur pour moi d'être ici pour répondre à ma première question.

[Traduction]

Je remercie le chef d'en face de sa question. Je tiens à faire écho aux félicitations que vous avez présentées aux personnes qui sont nouvellement élues et siègent ici pour la première fois ainsi qu'aux personnes qui ont été réélues par les gens de leur circonscription et se joignent à nous pour la 61<sup>e</sup> législature. Félicitations à chacune d'entre elles et félicitations à vous.

J'aimerais dire au député d'en face que nous avons bel et bien l'intention d'établir un calendrier grâce auquel sera indiquée à l'avance la date des jours de séance devant avoir lieu en 2025 et que nous avons en outre l'intention de tenir des séances d'information. Dès qu'un projet de loi sera déposé à la Chambre, des séances d'information seront promptement organisées, si on le demande, pour que vous puissiez obtenir les renseignements dont vous avez besoin. Je pense que nous avons par ailleurs indiqué que vous seriez invités à participer à des séances d'information technique et à des conférences de presse et que vous auriez accès aux renseignements quand les médias et d'autres...

Ah, je vais manquer de temps. Je suis désolée.

[Original]

### PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis reconnaissant de l'ouverture et de la volonté du gouvernement.

[Traduction]

Madame la présidente, je vais aborder maintenant des questions de fond liées aux plus récentes élections. Comme vous le savez, des élections ont eu lieu, et les gens du Nouveau-Brunswick ont décidé qu'ils voulaient du changement. C'est ainsi que fonctionne notre démocratie. Madame la présidente, de ce côté-ci de la Chambre, nous respecterons certainement cela.

Il demeure toutefois que, maintenant, en tant qu'opposition, nous devons obliger le gouvernement à rendre des comptes ; je veux donc commencer par poser à la première ministre des questions sur les engagements qu'elle a pris dans sa plateforme électorale. Elle a parlé d'un tableau du coût des engagements pour l'exercice financier 2024-2025. Le tableau indique que les dépenses liées aux engagements de la plateforme s'élèveront à 79 millions pour l'exercice en cours. Nous savons maintenant que les résultats du deuxième trimestre qui ont été publiés il y a à peine quelques jours auront une incidence sur les chiffres ; je veux donc poser la question suivante à la première ministre : Comment le compte rendu financier changera-t-il son approche à l'égard de l'établissement des coûts liés aux engagements de l'exercice en cours?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, et merci au député de la question. Si vous me le permettez, je vais simplement finir de répondre à votre question précédente, car je n'ai pas pu parler des déclarations de ministres. Nous distribuerons les déclarations de ministres au moment de l'ouverture de la séance au lieu du moment où elles sont faites ; selon moi, cela donnera donc aux gens une heure ou deux de plus pour passer les déclarations en revue et préparer des interventions.

En ce qui concerne le budget, nous examinons bel et bien les chiffres et le déficit qui est prévu après le deuxième trimestre. Nous examinons les engagements que nous avons pris à l'égard des gens du Nouveau-Brunswick pour ce qui est des investissements que nous réaliserons à hauteur de 79 millions de dollars pendant l'exercice financier, et nous cherchons des occasions de faire des économies, dont certaines que nous avons déjà cernées. Nous abandonnons certaines poursuites qui auraient entraîné à des frais juridiques élevés, et nous envisageons d'autres possibilités afin de pouvoir arriver le plus près possible de l'équilibre budgétaire pendant l'exercice financier en cours tout en respectant les engagements que nous avons énoncés dans notre plateforme.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Madame la présidente. Nous savons que la plateforme libérale compte plus de 100 promesses qui ont été faites à la population de la province. L'élément qu'il importe de souligner, c'est que le gouvernement s'est aussi engagé à équilibrer les comptes pour chaque exercice financier. Une note dans la plateforme libérale — elle est écrite en très petits caractères parce que c'est une note — indique que l'ancien gouvernement était trop prudent dans ses chiffres ; je pose donc la question suivante à la première ministre : Comment en est-elle arrivée aux chiffres indiquant qu'il y aurait un taux de croissance additionnel des recettes de 0,3 %? À quel processus ou à quelle formule la première ministre a-t-elle eu recours pour en arriver au taux de croissance additionnel des recettes de 0,3 % qui lui a permis d'établir ses prévisions? Merci.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci pour la question. Je suis énormément reconnaissante du fait que vous êtes conscients de notre plateforme et que vous l'avez lue. Vous avez même lu la portion en très petits caractères.

Nous avons utilisé les projections des économistes. Ceux-ci ont estimé la croissance des recettes du gouvernement. Plusieurs économistes ont dit que les projections devraient être plus grandes que celles faites par le gouvernement. Alors, ce sont des faits qui ont été rendus publics par les banques et les économistes.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis reconnaissant de la réponse de la première ministre. Cependant, que se passer-t-il quand il n'y aura pas une augmentation de 0,3 % des recettes?

[Traduction]

Qu'arrivera-t-il si des changements se produisent et qu'un taux de croissance additionnel des recettes de 0,3 % n'est pas enregistré? Comment le gouvernement composera-t-il avec une telle situation? Merci.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci. Je suis reconnaissante de la question. C'est pour cette raison qu'il est toujours difficile de gouverner ; il y a des projections, et celles-ci ne deviennent pas toujours réalité au bout du compte.

[Traduction]

Je suis certaine que vous êtes au courant du fait que, une fois que des prévisions sont faites, il arrive parfois que les résultats finaux diffèrent grandement de ce qui avait été prévu. Nous nous efforçons d'atteindre un équilibre, et nous nous sommes engagés à déposer des budgets équilibrés pour chacun des quatre exercices financiers dont nous sommes responsables. Nous chercherons des occasions d'économiser de l'argent où c'est possible, mais nous sommes aussi déterminés à rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick et à réaliser des investissements, notamment dans le système de soins de santé et le système d'éducation, dans lesquels les investissements ont vraiment été insuffisants au cours des dernières années. Il faudra déployer des efforts pour établir un tel équilibre. Nous chercherons constamment les occasions d'économiser afin de diriger le gouvernement le plus efficace possible tout en atteignant l'équilibre et en investissant dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Étant donné qu'il me reste 14 secondes, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les gens de Fredericton-Sud—Silverwood, qui m'ont permis d'être ici aujourd'hui. C'est une circonscription extraordinaire et c'est la circonscription où j'ai grandi. Elle s'étend vers de magnifiques vergers et bien plus encore, et je parlerai...

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, encore une fois, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

Encore une fois, je reviens au tableau du coût des engagements de la plateforme libérale, auquel on a ajouté une note qui indiquait :

*Le gouvernement a systématiquement sous-estimé la croissance des revenus, produisant des surplus « surprises »*

L'opinion en question découle du document intitulé *Perspectives économiques 2024-2025*. Comme vous le savez sûrement, le rapport sur les perspectives économiques est produit par des membres du personnel du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Madame la présidente, ces personnes sont des fonctionnaires de carrière et des professionnels des pratiques et des principes comptables. Ma question pour la première ministre est la suivante : Si elle s'engage à prendre des décisions fondées sur des données probantes dans tous les ministères, pourquoi laisse-t-elle entendre dans sa propre plateforme que les chiffres du ministère des Finances et du Conseil du Trésor sont inexacts, alors que c'est au personnel de ce ministère qu'elle fera appel pour prendre des décisions fondées sur des données probantes?

[Original]

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Merci de la question, et je comprends votre argument, car notre province compte effectivement des fonctionnaires vaillants et exceptionnels qui font leur travail depuis de nombreuses années et qui font de leur mieux pour fournir les prévisions les plus exactes possibles. Vous savez sans doute qu'ils examinent un éventail de données qui proviennent d'économistes, dont certains font des prévisions plus élevées, alors que d'autres font des prévisions moins élevées. Ils examinent la médiane de ces prévisions et l'utilisent pour faire leur prévision en matière de croissance. À mesure que l'année progresse, nous obtenons plus de renseignements et nous pouvons nous rapprocher d'une meilleure prévision que celle qui peut être faite le premier jour de la préparation d'un budget. Nous avons donc vu les prévisions des recettes être revues à la hausse, ce que prévoyaient les tiers économistes.

J'aimerais donner à d'autres ministres l'occasion de prendre la parole. Je suis reconnaissante que vous m'adressiez des questions, mais j'aimerais que mon ministre des Finances ait l'occasion de prendre la parole et de répondre à sa première question. Vous pouvez lui poser les prochaines questions de ce genre, car il est bien outillé pour parler de la façon dont nous avons établi les prévisions de recettes et la façon dont nous équilibrerons le budget pour les gens du Nouveau-Brunswick.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci, Madame la présidente. Oui, je sais qu'il y a un éventail de prévisions. Toutefois, ce que je cherche à faire comprendre ici, c'est que les gens du côté du gouvernement ont dit qu'ils fonderaient leur prise de décisions sur des données probantes, mais il semble y avoir une certaine divergence, car ils choisissent les données qu'ils veulent suivre. Voilà en quelque sorte où je veux en venir ici. Nous disposons d'une excellente équipe de gens au ministère des Finances et du Conseil du Trésor et dans l'ensemble de la fonction publique. Je crois qu'ils fournissent un excellent service aux gens du Nouveau-Brunswick ; je veux donc simplement que le gouvernement explique clairement quelle opinion il va suivre.

À la page 27 de la plateforme du parti de la première ministre, il est indiqué :

*Un gouvernement Holt s'engage à :*

✓ *Prendre des décisions fondées sur des données probantes dans tous les ministères.*

Si les données montrent que la première ministre ne peut pas respecter ses plus de 100 engagements et équilibrer le budget, ce qui, encore une fois, était l'un des engagements qu'elle a pris, laquelle de ses promesses laissera-t-elle tomber? Merci.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci pour la question. Il s'agit d'une question importante parce que c'est ce que demandent les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Voilà ce que les gens du Nouveau-Brunswick demandent. Nous nous sommes engagés à équilibrer les budgets. Nous nous sommes engagés à investir dans les domaines qui sont importants pour la population. Nous croyons actuellement que nous pouvons atteindre ces deux objectifs. Grâce au plan que nous avons mis en oeuvre, à nos prévisions en matière de croissance et aux mesures que nous prenons pour accroître l'efficacité au sein de la fonction publique et réaliser les investissements qui s'imposent, nous sommes en mesure de dresser, à quelques dollars près, le budget le plus équilibré possible.

Nous tenons fermement à ce que l'élaboration de politiques soit fondée sur des données probantes. Vous l'avez peut-être remarqué à la lecture des premiers paragraphes de la section « Mode de fonctionnement » des lettres de mandat que nous avons publiées. Nous continuerons de nous fier aux bons conseils de la fonction publique et aux bons conseils de personnes à l'extérieur de l'appareil gouvernemental qui connaissent bien les dossiers. Toutefois, nous sommes aujourd'hui résolus à remplir nos promesses, tant les promesses qui visent des investissements auxquels tiennent vraiment les gens du Nouveau-

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Brunswick, des investissements dans l'amélioration des écoles, dans le personnel enseignant et dans les soins primaires de proximité au sein des collectivités, que les promesses liées à l'équilibre budgétaire et à la responsabilité financière.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je comprends ce que dit la première ministre, mais je pense que ce qui est vraiment nécessaire, c'est de la transparence de la part du gouvernement, pour que les gens comprennent précisément d'où proviennent ses chiffres. Il pourrait arriver que le gouvernement ne s'entende pas avec la fonction publique sur les chiffres établis par celle-ci et qu'il veuille avoir recours à des chiffres établis par le secteur privé. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent des précisions sur notre méthode de calcul de coûts et le processus budgétaire.

J'examine... Oups, je dois m'assurer d'avoir la bonne question. Encore une fois, dans la plateforme libérale, il est écrit dans une note au sujet du calcul des coûts :

*Le gouvernement a systématiquement sous-estimé la croissance des revenus, produisant des surplus « surprises »*

À notre avis, Madame la présidente, la question est bien plus complexe. Le gouvernement fédéral doit nous verser les recettes provenant de la TVH. Comment le gouvernement provincial actuel travaillera-t-il avec le gouvernement fédéral pour obtenir les chiffres exacts?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au chef de l'opposition de sa question. J'aimerais fournir deux ou trois précisions. Tout d'abord, on a fait une observation selon laquelle l'équilibre budgétaire n'était traité que dans une note en bas de page quelque part dans le document. Croyez-moi lorsque je vous dis que je ne prends pas l'équilibre budgétaire à la légère. Examinez la lettre de mandat qui m'a été adressée, et vous constaterez qu'elle en traite très abondamment et très clairement. Il s'agit d'un aspect important de mon mandat. Je le prends très au sérieux.

À mon avis, nous devons comprendre que, oui, il y a des données externes, mais que notre personnel se sert aussi des données externes pour répondre à nos besoins en matière de reddition de comptes. Je vais faire écho aux propos du chef de l'opposition. Notre personnel est formidable. Au cours des derniers jours, j'ai eu l'occasion de discuter avec lui à maintes

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

reprises et j'ai obtenu de bons renseignements. Je pense que la question dont nous devons parler quant aux recettes et aux excédents, c'est que tout le monde... Bon, eh bien, je tiens simplement à dire que nous disposons d'excellentes données et prenons l'avis de notre personnel...

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup une fois de plus, Madame la présidente.

[Traduction]

Je suis reconnaissant au ministre de sa réponse, mais, comme toujours, il n'est pas question de recettes, mais de dépenses. Ma question visait davantage à éclaircir... Dans le passé, nous avons eu de la difficulté à obtenir les chiffres de l'ARC, et c'est ce qui... Il est déjà arrivé que nous accusions un retard de 10 ans. Une erreur a été maintenue pendant 10 ans ; certains de nos chiffres ont donc été largement supérieurs aux attentes en raison d'une correction faite du côté fédéral. Je ne jette un blâme sur personne. Je tiens simplement à ce que le gouvernement comprenne que d'autres facteurs entrent en jeu.

Encore une fois, selon le tableau des coûts dressé par le gouvernement, celui-ci ne se donne qu'une marge de manoeuvre correspondant à un excédent de 2 millions de dollars au titre de son premier budget. Cela ne laisse aucune place aux imprévus. La première ministre a annoncé que la taxe sur les factures d'électricité ne serait pas éliminée, mais qu'un programme de remise serait plutôt instauré. Les fonctionnaires devront consacrer des ressources et du temps additionnels au processus. Le gouvernement avait-il prévu le tout? Devons-nous nous attendre à un déficit budgétaire, ou le gouvernement fera-t-il des compressions dans un autre programme pour financer le tout?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, merci de la question. Pour ce qui est de la dernière question, sur le versement des recettes et les sommes découlant de la TVH supérieures aux prévisions faites dans les années précédentes, nous en sommes au courant.

Comme le ministre précédent le disait souvent, la même situation est survenue d'un bout à l'autre du Canada. La différence, et la question que nous avons toujours soulevée, c'est que notre province était la seule à enregistrer de grands excédents que l'on ne faisait que consacrer à la dette. Dans toutes les autres provinces, on se servait des excédents ou des fonds additionnels pour...

Je suppose que je suis celui à qui l'on a confié le mandat.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Dans d'autres provinces, on s'est servi des excédents pour investir dans les programmes et dans la population. Je suppose que la question est la suivante : Lorsque de telles occasions se présentent à nous, disposons-nous de la souplesse nécessaire pour consacrer des excédents à nos programmes et renforcer les mesures qui doivent être prises au Nouveau-Brunswick? Il y a parfois des incertitudes. C'est ce que nous tentons de déterminer. Nous nous efforçons de nous préparer à de telles possibilités. Si la situation se resserre, nous prendrons, s'il le faut, des mesures pour réduire ou restreindre certaines de nos dépenses.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je suis désolé. Le ministre a entendu le signal sonore. Il a reçu le signal sonore du système d'alerte d'urgence.

Oui, voilà l'argument que je cherche à faire valoir. Je dirai que je vais riposter un peu. Lorsque le gouvernement précédent générait des recettes excédentaires, ces dernières étaient réinvesties immédiatement dans les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente. Dans le cas de chaque gouvernement, ce qui diffère, c'est l'utilisation qui est faite de l'argent. J'en suis conscient. Toutefois, le gouvernement a pris un engagement et a dit : Nous respecterons tous nos engagements et nous équilibrerons le budget.

Je sais que le discours du trône s'applique à une année. Il présente un cadre sur la façon dont procédera le gouvernement. Toutefois, nous observons déjà une concentration des dépenses à la fin de l'exercice en cours étant donné que le gouvernement passe d'un allègement fiscal à un programme de remise, ce qui se traduira par un plus grand nombre de dépenses dans les comptes de l'exercice en cours. J'essaie de comprendre les explications du gouvernement. Pour y arriver, le gouvernement devra enregistrer un déficit. Les gens du côté du gouvernement devront prendre une décision. Quelles compressions imposeront-ils pour établir l'équilibre budgétaire?

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Merci de la question. Nous sommes ravis de parler du fait que nous réduirons de 10 % les factures d'électricité des gens avant le 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle nous pensions qu'il nous faudrait le faire. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'aide en ce moment. Les gens



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

du Nouveau-Brunswick ne veulent pas avoir à attendre jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, alors qu'ils savent qu'une autre augmentation des factures est prévue. Nous cherchions à déterminer comment nous pouvions mettre en oeuvre la mesure à un moment où les factures des gens du Nouveau-Brunswick augmentent parce qu'il commence à faire froid et que nous haussons le thermostat. Tout le monde regarde ces factures augmentées. Nous sommes vraiment fiers du fait que la fonction publique a trouvé une solution qui nous permettrait de fournir l'aide en question plus tôt aux gens du Nouveau-Brunswick. Leur facture d'électricité sera réduite de 10 % bien avant le 1<sup>er</sup> avril. Nous nous réjouissons à la perspective de communiquer tous les détails à cet égard, notamment les coûts prévus de l'initiative et la façon dont nous les couvrirons comme nous avons prévu de le faire, à partir du 1<sup>er</sup> avril, tout en cherchant à établir l'équilibre que nous voulons atteindre pour l'exercice financier en cours.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, encore une fois, Madame la présidente.

[Traduction]

Oui, je peux certainement comprendre que le gouvernement souhaite faire avancer le processus un peu plus rapidement, mais, comme je l'ai dit, je crois qu'il y aura une concentration des dépenses à la fin de l'exercice en cours. L'un des aspects dont le programme de remise fiscale ne permet pas de tenir compte, c'est que pour des milliers et des milliers de locataires du Nouveau-Brunswick, l'électricité est incluse dans le loyer. Ces locataires ne paient pas de factures d'électricité en plus de leur loyer mensuel. L'électricité y est incluse. La mesure ne les aidera aucunement. Nous parlons d'une moyenne de 192 \$ pour un ménage moyen et de dépenses de l'ordre de 90 millions de dollars pour le gouvernement provincial, mais, pour de nombreuses personnes, la mesure n'aura aucun effet. La question que j'aimerais poser est la suivante : Qu'envisage le gouvernement pour aider ces personnes? Communiquera-t-il avec les propriétaires et les obligera-t-il à exclure l'électricité du loyer ou à réduire le montant du loyer pour que ces personnes bénéficient des mêmes avantages que le reste de la population? Ces personnes ne bénéficient pas des mêmes avantages, car l'électricité est incluse dans leur loyer. Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Merci d'avoir soulevé la question. Vous avez raison de dire que la remise de 10 % sur les factures d'électricité ne touche que les personnes qui reçoivent une facture d'électricité. Le loyer que paient certaines personnes comprend l'électricité. Les propriétaires en bénéficieront.

La mesure touche un autre défi sur lequel notre gouvernement se concentre vraiment. Il s'agit du suivant : Comment pouvons-nous nous attaquer à la crise du logement afin que nous puissions construire les 30 000 logements nécessaires au Nouveau-Brunswick et que



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

nous puissions continuer à rendre la vie abordable pour les gens dont le loyer est trop élevé? Nous sommes très fiers de présenter aujourd'hui une mesure législative qui limitera les augmentations de loyer pour fournir aux locataires une certaine assurance tout en mettant en oeuvre des initiatives qui feront de la province le meilleur endroit où construire de nouveaux logements. Plus nous avons de nouveaux logements sur le marché et plus nous élargissons l'offre, plus nous pouvons limiter les pressions qui s'exercent sur les coûts liés au loyer et, grâce à un plafonnement de l'augmentation des loyers et à l'environnement locatif que nous avons créé et qui est propice à l'élargissement de l'offre, mieux nous pouvons veiller à ce que le loyer demeure abordable au Nouveau-Brunswick.

Je suis sûre que mon ministre du logement a hâte de parler davantage de la question.

[Original]

### LOGEMENT

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je suis reconnaissant que la première ministre enchaîne pour moi avec la question du logement. Nous savons que le gouvernement fédéral a finalement donné des terrains de sa banque de terrains. Il est curieux qu'il ait fallu un changement de gouvernement pour que cela se produise. La situation n'était pas attribuable à un manque d'effort de la part du gouvernement précédent ni à un manque d'effort de la part des municipalités. Nous avons la preuve, Madame la présidente, que les municipalités avaient demandé des terrains de la banque de terrain du gouvernement fédéral et que leurs demandes ont été refusées. Nous avons la preuve que des municipalités et l'ancienne ministre responsable du logement ont présenté la demande ensemble et qu'elles ont essuyé un refus. En outre, il a fallu neuf ans au gouvernement fédéral pour prendre des mesures à cet égard, et il ne s'agit pas d'une initiative qui aidera à court terme. Nous savons que le gouvernement en a certainement fait tout un plat, et je peux comprendre cela. Au bout du compte, si nous abordons la question de l'abordabilité dans le contexte d'une crise du logement, le gouvernement actuel doit nous expliquer quand commencera la démolition. Quand les portes ouvriront-elles?

**L'hon. M. Hickey** (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il s'agit d'une occasion enthousiasmante de parler de la question. Le gouvernement fédéral a répondu à l'appel en fournissant des terrains excédentaires additionnels. Nous sommes impatients de nous atteler à la tâche. Nous sommes impatients d'adopter de nouvelles visions pour les terrains excédentaires à tous les paliers de gouvernement. Il est important que, en tant que gouvernement provincial, nous réfléchissions aux terrains qui sont inutilisés depuis des années. Qu'il s'agisse de terrains excédentaires ou de terrains sur lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé, de nombreuses possibilités s'offrent à nous pour nous attaquer à la crise



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

du logement avec l'urgence qui s'impose. Cela signifie que nous explorerons tous les moyens possibles. Les terrains excédentaires constituent un élément important de l'approche envisagée. Nous continuerons à militer auprès du gouvernement fédéral pour que plus de terrains soient ajoutés à la liste, que ce soit ici à Fredericton, dans le cas d'emplacements comme la ferme expérimentale, à Saint John, dans le cas de l'édifice des douanes, ou à Moncton, dans le cas du site de la garnison. Nous continuerons à exercer des pressions à cet égard, et nous réfléchirons aussi à notre situation et nous nous tournerons aussi vers les municipalités pour obtenir leur appui.

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

La réponse ne correspond pas à la question que j'ai posée. Voici ce que j'ai demandé : Quand la démolition et l'ouverture auront-elles lieu? J'ai demandé un échéancier, car nous avons un gouvernement fédéral et un député fédéral qui ne se sont jamais prononcés publiquement pour dire ceci : Eh, comment se fait-il que notre gouvernement fédéral ne mette pas à la disposition du Nouveau-Brunswick les terrains en question? Nous avons un ministre qui avait des liens avec un député fédéral de notre région — on n'a jamais entendu un mot à cet égard. Il a maintenant une responsabilité. Il a la responsabilité d'essayer de faire bouger les choses.

Je peux vous dire que, à l'échelle provinciale, nous travaillions tout le temps au dossier. Des municipalités y travaillaient sans cesse. Des pressions politiques s'exercent ici. C'est malheureux, mais c'est la réalité. Voilà ce qui arrive. Voici tout ce que je demande du gouvernement : Maintenant qu'une telle situation s'est produite, quel est votre plan pour que les portes s'ouvrent et que les terrains soient mis à la disposition des gens, que la démolition des bâtiments ait lieu et que les portes de nouveaux logements ouvrent? Il faudra des années. Nous connaissons une crise à l'heure actuelle.

**L'hon. M. Hickey** (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente. La députée d'en face a parfaitement raison. Nous connaissons une crise à l'heure actuelle. Cela signifie qu'il faut fournir sa part d'efforts et songer à tous les moyens possibles pour résoudre la crise du logement. Les terrains excédentaires constituent un élément important de l'approche envisagée, et c'est pourquoi nous sommes impatients d'avoir des possibilités de collaboration, comme je l'ai mentionné dans ma dernière réponse. La réponse à la crise sera établie en fonction de la collaboration avec les municipalités qui disposent de terrains excédentaires, de la collaboration avec notre personnel et mon équipe à Habitation NB pour trouver des terrains excédentaires ici dans la province, comme les centaines de terrains sur lesquels l'impôt foncier n'a pas été payé, et des pressions exercées sur nos homologues fédéraux



## Questions orales

pour qu'ils continuent à faire des ajouts à la liste de terrains excédentaires afin que nous puissions les mettre à la disposition des bonnes personnes, construire plus de logements et ajouter plus de logements au marché et ainsi faire en sorte que toutes les personnes du Nouveau-Brunswick ont un chez soi sécuritaire et abordable. Merci, Madame la présidente.

[Original]

### SOINS DE SANTÉ

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui en tant que député de la loyale opposition de Sa Majesté et de poser des questions au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Je souhaite la bienvenue au ministre de la Santé aujourd'hui à l'occasion de sa première période des questions. Madame la présidente, je suis conscient que seul l'un d'entre nous est tenu de respecter le serment d'Hippocrate de ne faire aucun mal. Aujourd'hui, en tant que porte-parole en matière de Santé, je prêterai serment à la population de notre province de m'engager à ce qu'aucun préjudice ne soit causé, tant et aussi longtemps que cela peut être évité grâce au soutien des gens du Nouveau-Brunswick et de mes collègues. Voici ma première question pour le ministre de la Santé : Est-il d'accord pour dire que le fait de causer ou de permettre l'effritement des soins de santé en milieu rural est néfaste à la santé de près de la moitié de la population de notre province?

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Je remercie beaucoup le député de Woodstock-Hartland de la question. D'abord, j'aimerais remercier les gens de Saint John Portland-Simonds de m'avoir élu au poste que j'occupe. C'est la première fois que je prends la parole. J'aimerais remercier ma femme et mes enfants. Je n'adresserai pas beaucoup plus de remerciements aujourd'hui. Je le ferai une autre fois, mais j'aimerais remercier les membres du personnel de mon ministère, le ministère de la Santé, qui ont les mêmes préoccupations que vous, Monsieur le député d'en face.

Vous savez, la santé dans les régions rurales est aussi importante que la santé dans les centres urbains. Nous devons appuyer les établissements et les gens qui travaillent dans les collectivités en question. Dans le contexte de nos cliniques de soins en collaboration, nous travaillerons avec les gens qui vivent dans les collectivités concernées pour y attirer des professionnels de la santé qui resteront dans ces collectivités.

Je partage donc votre préoccupation. Nous devons appuyer les établissements qui pourraient assumer de nouveaux rôles. Par exemple...

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Le tout est un peu comme regarder Netflix lorsque l'émission se termine simplement et que je veux entendre la prochaine partie qui porte sur la façon dont nous appuierons nos collectivités.



## Questions orales

Je remercie le ministre de sa réponse, Madame la présidente. Vous savez, j'ai consulté la plateforme libérale pour voir à quel point les gens d'en face sont sérieux au sujet des soins de santé dans les régions rurales, et le mot « rural », ou tout ce qui y est lié, ne figure nulle part dans leur plateforme. Près de la moitié de notre population vit dans une région rurale du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais attirer l'attention du ministre sur l'Hôpital du Haut de la Vallée, à Woodstock, et sur les problèmes persistants qui se posent dans l'unité de travail et d'accouchement. J'aimerais aussi souligner que, lorsque le ministre était à la tête d'Horizon, il a sans cesse essayé de fermer l'unité de travail et d'accouchement à l'Hôpital du Haut de la Vallée. J'espère que le ministre a changé d'idée, qu'il s'engagera aujourd'hui à conserver et à améliorer les soins de santé qui sont fournis dans les régions rurales aux gens du Nouveau-Brunswick et qu'il cherchera à trouver des solutions permettant d'éviter la fermeture jusqu'à la fin de janvier du service d'obstétrique à l'Hôpital du Haut de la Vallée à Waterville. Le ministre fera-t-il ...

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup, Monsieur le député de Woodstock-Hartland. J'ai eu l'occasion de travailler à l'Hôpital du Haut de la Vallée, et je salue les gens de grande compétence, dévoués et engagés qui y travaillent pour soutenir les soins obstétricaux dans la collectivité. Le fait que nous n'ayons pas pu faire cela continuellement m'attriste.

Les soins de santé en milieu rural nous tiennent à coeur. Si vous examinez notre engagement en matière de clinique de soins de santé primaires, il vise les régions rurales, qu'il s'agisse de Woodstock, de Sackville ou de St. Stephen.

Pour répondre à votre question, je dirais qu'il s'agit d'un service qui est fourni à votre collectivité, soit un service que nous appuyons effectivement, en tant que gouvernement, et que nous continuerons d'appuyer. Notre incapacité à trouver le personnel suffisant, dans le présent cas en anesthésiologie, dans la collectivité me trouble profondément. Nous cherchons donc activement du personnel. Des obstétriciens invités sont venus prêter main-forte, mais en ce moment même, le défi qui se pose à nous est lié aux soins en anesthésie. Nous travaillerons fort, comme vous l'avez suggéré...

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis conscient du défi dont parle le ministre. Dans le cas qui nous occupe, le défi, c'est le recrutement et le maintien en poste des anesthésiologistes. Dans la lettre de mandat du ministre, j'ai remarqué qu'il est question de veiller à ce que toutes les salles d'opération soient utilisées. Les anesthésiologistes sont certainement très importants pour faire en sorte que cela se produise.

Les anesthésiologistes sont extrêmement importants pour faire en sorte que nous puissions fournir des services pour le travail et l'accouchement et des césariennes à

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'hôpital en question afin que de jeunes femmes enceintes de Plaster Rock n'aient pas à se rendre à Fredericton pour cela.

J'aimerais donc savoir quel est le plan pour recruter plus d'anesthésiologistes et arrêter de prendre ceux qui sont à Waterville et de les transférer à Fredericton. Merci.

**L'hon. M. Dornan** (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup. Vous savez, lorsqu'il est question de la prestation des soins obstétricaux, on serait porté à croire que ce serait parfois une sage-femme, un médecin, un obstétricien ou un médecin de famille qui aiderait à mettre au monde un bébé. Toutefois, s'il s'avère nécessaire de pratiquer d'urgence une césarienne, ou de pratiquer une césarienne planifiée, il nous faut les spécialistes mentionnés. Ils sont rares.

Récemment, un changement a été apporté aux régimes de rémunération offerts en anesthésiologie. Nous examinerons ce qu'il faut faire pour faire venir des anesthésistes non seulement dans les centres urbains, mais aussi dans nos collectivités rurales comme Woodstock. Merci beaucoup de la question.

## TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. Le Human Development Council vient de publier son rapport sur la pauvreté énergétique au Nouveau-Brunswick. Il s'avère que nous affichons le niveau le plus élevé de pauvreté énergétique du pays, étant donné que 36,3 % des ménages consacrent plus de 6 % de leur revenu au chauffage de leur foyer ou de leur appartement. C'est presque le double du taux national. Si l'on examine exclusivement les ménages à faible revenu, on constate que 81 % d'entre eux consacrent plus de 6 % de leur revenu après impôts à l'électricité. La remise de 10 % annoncée par le gouvernement actuel et destinée à tout le monde, des personnes pauvres aux personnes riches, est bien loin de suffire à atténuer les répercussions des factures d'électricité sur les personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick.

Ma question est la suivante : Le ministre des Finances, qui est aussi ministre responsable de l'Énergie, instaurera-t-il un programme de remise supplémentaire adapté précisément aux ménages vulnérables à faible revenu, comme le recommande le Human Development Council dans son rapport?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député de Fredericton-Grand Lake et chef de son parti de la question. Je comprends que la question à savoir si nous pouvons en faire davantage se posera toujours. Ne perdons toutefois pas de vue que la mesure proposée constitue un grand pas vers l'avant et que nous fournissons une aide immédiate. Voilà un engagement que nous avons pris pendant la campagne. Nous aurions pu étudier et examiner la question, mais nous fournissons plutôt

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

une aide immédiate. Nous présenterons des mesures législatives dans les prochains jours. Je ne sais pas s'il est question de mesures législatives ou d'une motion, mais nous mènerons le processus à bien. Je m'excuse de ne pas encore utiliser les bons termes.

Je suppose que le résultat final sera le suivant : Peu importe le nom donné à l'initiative, les gens du Nouveau-Brunswick constateront une réduction de 10 % de leur facture. Ils observeront une importante différence immédiatement après Noël ; c'est donc une bonne nouvelle, peu importe la façon d'examiner le tout.

[Original]

**M. Coon** (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. Les personnes qui sont propriétaires de leur maison peuvent profiter de divers programmes d'Énergie NB pour se protéger contre l'augmentation des factures d'électricité, en isolant leurs murs, leur sous-sol ou leur grenier et en installant des fenêtres à haut rendement énergétique. Cependant, la majorité des personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick sont des locataires qui ne peuvent rien faire de majeur pour se protéger contre l'augmentation des factures d'électricité, car cela dépend des propriétaires.

Le Human Development Council recommande la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique pour les propriétaires d'appartements afin de réduire les pertes de chaleur et d'alléger les factures d'électricité des locataires.

Que compte faire le ministre des Finances et du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Énergie pour protéger les locataires à faible revenu contre l'augmentation des factures d'électricité?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, merci de la question. Vous comprenez que nous avons à faire de la planification. Nous avons à livrer de grands plans. Nous n'aurons pas toutes les réponses à ce moment-ci.

Le but est d'offrir une aide financière pour rendre la situation plus abordable immédiatement pour la population du Nouveau-Brunswick. Il y a encore un programme pour ce qui est d'avoir des thermopompes efficaces. Il y a encore des problèmes législatifs et techniques pour aller aussi loin que nous le voulons. Il faudra trouver une façon de le faire dans la stratégie énergétique que nous développerons au cours des mois à venir. Merci.

## ENVIRONNEMENT

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, G) : Madame la présidente, le Nouveau-Brunswick est une belle province dotée de vastes espaces naturels. C'est l'une des raisons pour lesquelles les gens



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

aiment y vivre ou la visiter en tant que touristes. Malgré cela, la santé des gens du Nouveau-Brunswick est menacée par la pollution et les toxines environnementales.

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent d'avoir un environnement propre et sain : de l'air pur à respirer et de l'eau potable ; la pollution et les toxines ne doivent pas les rendre malades. J'ai une question simple à poser à la première ministre. Oui ou non, soutient-elle le droit des gens du Nouveau-Brunswick à un environnement sain et propre? Et, si oui, déposera-t-elle un projet de loi visant à garantir le droit à un environnement sain?

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la parlementaire de l'autre côté de la Chambre pour l'excellente question. Si elle a lu les lettres de mandat, elle sait qu'il est très clair dans ces dernières que la première ministre m'a donné le mandat de réviser la *Loi sur l'assainissement de l'air* et la *Loi sur l'assainissement de l'eau*. Ce sont là les deux premières priorités qu'elle m'a confiées.

Nous entendons depuis des années que des changements sont nécessaires à cet égard et, sous l'habile direction de mon équipe, nous nous assurerons, avec nos collaborateurs et nos parties prenantes, d'atteindre ces objectifs dans les plus brefs délais pour nous assurer, une fois de plus, que les gens du Nouveau-Brunswick puissent respirer un air pur et propre, partout dans la province. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M<sup>me</sup> Mitton** (Tantramar, V) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à préciser que je ne parle pas uniquement d'air pur. C'est très important, mais cela effleure à peine la surface. Il est évident que, sous les gouvernements libéraux et conservateurs précédents, les gens du Nouveau-Brunswick n'avaient pas droit à un environnement sain. Si nous examinons la situation un peu partout dans la province, nous en constatons des exemples. L'explosion qui a eu lieu à l'installation AIM Recyclage à Saint John a contaminé les légumes que les gens cultivaient dans leur cour arrière. La plage Parlee, par exemple, est aux prises avec une contamination à la bactérie E. coli causé par l'aménagement de terrains de camping, ce qui rend l'eau impropre à la baignade. Dois-je continuer? En outre, le poids des preuves scientifiques semble indiquer que l'exposition à certains polluants atmosphériques et pesticides peut faire augmenter l'incidence de troubles nerveux tels que la sclérose latérale amyotrophique et la sclérose en plaques.

Ma question est la suivante : Si le gouvernement refuse de déposer son propre projet de loi concernant le droit à un environnement sain, appuiera-t-il le fait d'enchâsser ce droit dans un projet de loi que déposeraient les Verts à l'Assemblée législative? Merci.

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Je pense que nos lettres de mandat indiquent de façon claire et précise ce que nous devons faire au cours des prochains mois et de la prochaine année. Je suis fier d'entendre que la parlementaire de l'autre côté de la Chambre veut collaborer avec nous pour arriver à de meilleures solutions, le plus rapidement possible.

Cela reflète une ouverture d'esprit dont nous voulons faire preuve et dont je veux faire preuve en tant que ministre de l'Environnement et du Changement climatique : travailler avec toutes les parties prenantes. S'il s'agit de travailler avec vous, un parti de l'opposition, alors vous serez les bienvenus à la table.

Cela dit, vous avez entièrement raison. Nous avons manqué le bateau relativement à plusieurs dossiers environnementaux au cours des six dernières années. Je m'engage aujourd'hui à travailler d'arrache-pied pour m'assurer que nous vivons, ici au Nouveau-Brunswick, le plus sainement possible, et cela, dès aujourd'hui. Merci.

[Traduction]

## ÉDUCATION

**M. Lee** (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Madame la vice-présidente, je vous remercie beaucoup de me donner l'occasion de m'exprimer. Je vous félicite de votre nouvelle nomination. Je suis fier de m'adresser à l'Assemblée législative en tant que député de la loyale opposition de Sa Majesté et en tant que député représentant la circonscription de Fundy-The Isles-Saint John Lorneville. Il s'agit de ma première période des questions.

Dans une récente lettre de mandat que la première ministre a envoyée à la ministre de l'Éducation, un des résultats mesurables mentionnés était l'amélioration « de la rétention des enseignants et du personnel scolaire ». Plus précisément, ce résultat a trait à un engagement visant à améliorer « les conditions de travail de tous les professionnels de l'éducation ».

En tant qu'ancien enseignant qui a passé plus de deux décennies dans diverses salles de classe et diverses écoles à travailler avec un éventail de professionnels et de personnes, ma question pour la ministre est simplement la suivante : Comment votre ministère conçoit-il et définit-il de meilleures conditions de travail? Quelles stratégies et quels plans sont établis pour permettre au soutien et au bien-être prévus de se concrétiser?

[Original]

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

Merci, Madame la présidente. Je suis ravie de prendre la parole devant vous et d'avoir le privilège de répondre à une question très importante. Oui, mon mandat consiste en grande partie à maintenir en poste le personnel enseignant et à en recruter. Oui, il nous faut absolument réfléchir aux conditions de travail dans lesquelles notre personnel enseignant vit et travaille tous les jours. Ce que j'aimerais faire, c'est renverser la situation. Nous devons d'abord concentrer nos efforts sur le maintien en poste. Lorsque nous mettons l'accent sur le maintien en poste, nous nous assurons d'avoir du personnel enseignant heureux dans nos salles de classe. Cela devient un outil de recrutement très puissant. Voilà comment nous entamerons le grand projet auquel nous travaillerons vraiment fort au cours des quatre prochaines années. Merci.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

**M. Lee** (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suis reconnaissant à la ministre de sa réponse. Je vous remercie encore de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole. En ce qui concerne les résultats mesurables pour ce qui est de l'amélioration du maintien en poste des enseignants et du personnel scolaire, le gouvernement a aussi mentionné une autre stratégie visant à améliorer « le soutien financier à ceux qui choisissent les professions de l'éducation » pour assurer le recrutement de nouveaux talents. Étant donné que, en septembre 2023, le personnel enseignant du Nouveau-Brunswick a signé une convention collective, ma question pour la ministre est simplement la suivante : Peut-elle préciser ce qu'entend le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance par du soutien financier? Quels nouveaux talents remplissent les conditions requises pour recevoir un tel soutien? Madame la présidente, il faut tout un village pour élever un enfant.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Je vous remercie, Madame la présidente, de la question qui est très importante. Je dirai que l'un des aspects très importants, c'est de faire montre de respect envers les nouveaux enseignants lorsque nous les encourageons à intégrer la profession et envers les membres actuels du personnel enseignant qui exercent la profession en ce moment. Je vais donner à notre ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail l'occasion de répondre à la dernière partie de la question.

## ÉCOLES

**M. Oliver** (Kings-Centre, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ai hâte de travailler avec le gouvernement alors qu'il tente de respecter ses promesses. Je tiens à dire à la première



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

ministre que je partage son impatience à obtenir des résultats, mais je sais que les élèves et les parents à Norton attendent aussi avec impatience la réouverture de leur école. Pendant qu'ils attendent que leur école fasse l'objet de travaux de rénovation, les élèves sont envoyés à Sussex en autobus, ce qui rallonge leur journée d'école. Au départ, on leur a dit qu'ils seraient de retour à l'école de Norton au début du deuxième semestre, soit en janvier. On leur dit maintenant qu'ils ne seront pas de retour avant l'automne prochain. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure nous dirait-il pourquoi l'échéancier a changé et promettre que les travaux soient réalisés et que l'école rouvre ses portes, puisque cette dernière fait partie intégrante de la collectivité? Monsieur le ministre, ayez l'obligeance de dire aux élèves ce que leur gouvernement fait pour eux.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Merci beaucoup au député de Kings-Centre de la question. Je tiens à profiter de l'occasion pour prendre la parole et souligner la participation à la période des questions. Je suis très reconnaissante du fait que les questions que votre équipe a posées portaient sur les lettres de mandat que nous avons rendues transparentes conformément à notre plateforme électorale. Je suis reconnaissante que vous accomplissiez l'excellent travail relatif à la reddition de comptes. Vous avez examiné les déclarations que nous avons faites et les engagements que nous avons pris et vous avez posé des questions claires sur ces déclarations et ces engagements. Je tiens à le souligner, à souligner le travail que vous avez accompli et à féliciter mon équipe à l'occasion de sa première période des questions qui s'est déroulée dans des circonstances difficiles.

[Original]

Je ne veux pas non plus rater cette occasion de répondre aux questions précises.

[Traduction]

Les familles et les élèves de Norton doivent être frustrés et se demander ce qui se passe. Ils ont été témoins de retards. Ils ont observé des changements se produire. Nous voulons faire en sorte de pouvoir être très clairs avec les familles qui sont touchées par la situation à l'école de Norton. Nous prendrons note de la question et obtiendrons pour vous une réponse très précise auprès du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

[Original]

Je remercie tout le monde de leur participation à cette période de questions aujourd'hui. J'en suis reconnaissante.

[Traduction]

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[*Original*]

La période des questions est terminée.

